

DEMANDE DE DEROGATION ET SON INSTRUCTION

LES ETAPES DE LA DEMANDE DE DEROGATION

1 Réaliser la préinscription de l'enfant dans son école de secteur :

La préinscription de l'enfant dans son école de secteur est obligatoire avant de réaliser toute demande de dérogation. Pour cela, le dossier d'inscription scolaire est disponible sur le site de la Mairie de Francheville. Le dossier d'inscription scolaire est disponible à l'accueil de la Direction Enfance Jeunesse – Maison Jacques Faure, 2 rue de la Poste à Francheville.

2 Compléter le formulaire de demande de dérogation :

Le motif de la demande de dérogation doit être explicité et les justificatifs nécessaires doivent être joints. Les dossiers incomplets ne pourront être traités.

Les familles n'étant pas domiciliés sur Francheville, doivent faire la même démarche auprès de leur Mairie de résidence. Sans cet avis, la demande ne pourra être traitée.

3 Transmettre la demande de dérogation complétée :

Par courrier à l'adresse suivante : Direction Enfance Jeunesse – Maison Jacques Faure, 2 rue de la Poste à Francheville ou nous être envoyé par mail à l'adresse suivante : inscriptionsscolaires@mairie-francheville69.fr sous un format PDF.

Les dossiers déposés après le vendredi 4 juin 2021 ne pourront être traités.

4 Examen de la demande par la commission :

La commission d'examen des dérogations a lieu en juin. Elle émet un avis quant à la demande.

Cette commission est composée de la façon suivante :

L'adjoint au maire en charge de la délégation Enfance

La Directrice Enfance Jeunesse

Les Directrices d'écoles

5 Réponse à la demande de dérogation :

Les réponses aux demandes de dérogation seront transmises par mail aux familles.

En fonction de l'avis de la commission un certificat d'inscription scolaire sera joint.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR DEROGATION

Je soussigné(e)

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Nom d'usage :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Pays :

Adresse :

.....

CP : Ville :

Certifie sur l'honneur que

ma fille Mon fils

Nom : Prénom :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Pays :

ma fille Mon fils

Nom : Prénom :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Pays :

ma fille Mon fils

Nom : Prénom :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Pays :

ma fille Mon fils

Nom : Prénom :

Né(e) le : Lieu de naissance :

Pays :

- Est ou Sont gardé(s) par les Grands-parents résidant dans le périmètre scolaire demandé.
- Est ou Sont gardé(s) par une Assistante Maternelle agréée par la PMI résidant dans le périmètre scolaire demandé.

Je m'engage à informer rapidement et par écrits les services municipaux de la commune de Francheville de tout changement de situation personnelle survenant au cours de l'année

Fait à : le : Signature :

Pièces justificatives à joindre obligatoirement :

Une copie recto verso de sa carte d'identité ou de son passeport

Un justificatif de domicile de moins de trois mois

Copie du contrat de travail pour l'Assistante maternelle

Code pénal – Article 44A-7 - [...] est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 Euros d'amende le fait de :

1 Etablir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts

2 De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère

3 De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000 Euros d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice

